



Situation bloquée entre associés d'une sarl

Par **camille**, le **31/03/2011** à **18:59**

Bonjour,
Je possède 51% des parts d'une Sarl dont je suis le gérant. Mon associé possède les 49% restant et est salarié de la société.
Je suis le seul à avoir investi de l'argent dans la société.
Depuis quelques mois nos relations se sont fortement dégradées, mon associé est en arrêt de travail (abusif à mon sens) et refuse tout contact (physique ou téléphonique!) avec moi. Il ne gère plus aucun client, ni courrier...Il voudrait être seul maitre à bord mais ne veut pas me racheter mes parts, il voudrait vendre les siennes mais à un prix exorbitant...
Que faire? La situation devient critique et semble bloquée!
Besoin urgent de conseil...